

Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

Une dynamique citoyenne & paysanne pour nourrir le territoire demain



Réunion de démarrage – 1^{er} décembre 2021

I. Présentation de l'ensemble du projet :

- 1. Contexte, enjeux et objectifs**
- 2. Programme d'actions**
- 3. Modalités de mise en œuvre**

II. Zoom sur la création d'une CUMA

- 1. Pourquoi une CUMA ?**
- 2. Retour sur les questionnaires**

III. Et maintenant ?

- 1. Proposition de calendrier et d'organisation**
- 2. Constitution de groupes de projets**



présentation ~ 25 mn

échanges & construction collective ~ 40 mn

présentation ~ 5 mn

échanges & construction collective ~ 30 mn

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

1. Contexte, enjeux & objectifs (1/4)

Un projet :

- **porté par l'association « Terres Citoyennes Albigeoises »**, ayant pour objet de “fédérer les initiatives et acteurs de l'agriculture urbaine en Albigeois pour construire ensemble la résilience alimentaire locale”.
- et mobilisant l'ensemble du mouvement Terres Citoyennes Albigeoises, à travers ses 3 structures :
 - **l'association** : elle fédère le mouvement, regroupe les bénévoles, et propose différents modes d'implication
 - **la SCIC-SA** (Société coopérative d'Intérêt Collectif), créée fin 2019 : Elle collecte de l'épargne citoyenne pour acheter des terres et investir dans des installations agricoles, et faciliter ainsi l'installation en agriculture paysanne, bio et locale.
 - **la SCEA** (Société Civile d'Exploitation Agricole), créée fin 2020 : Elle exploite transitoirement les terres acquises par la SCIC dans l'attente d'installations pérennes, tout en engageant la conversion en AB.

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

1. Contexte, enjeux & objectifs (2/4)

portant sur :

- La reconquête de la plaine maraîchère de Lescure d'Albigeois :

- 20 ha de foncier maîtrisé (dont 16.5 ha acquis par la SCIC et 3.8 ha en fermage par la SCEA) entre septembre 2020 et mars 2021,
- une conversion en bio engagée fin 2020 par la SCEA,
- avec du matériel agricole acquis par l'association en préfiguration de la CUMA,
- Un premier bâtiment et un réseau d'irrigation en cours de construction

- et plus largement sur l'ensemble du bassin de vie de l'Albigeois :

- territoire d'environ 30km autour de la ville centre d'Albi,
- population d'environ 200 000 habitants
- 3 intercommunalités ayant un PAT (Projet Alimentaire Territorial) :
 - La ville d'Albi et la Communauté d'agglomération de l'Albigeois,
 - Le Pôle Territorial Albigeois - Bastides regroupant 5 Communautés de communes,
 - La communauté d'agglomération Gaillac – Graulhet (P.A.T. en émergence)

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

1. Contexte, enjeux & objectifs (3/4)

3 objectifs :

1. Connecter offre et demande, modes de production et filières de commercialisation :

- des débouchés en vente directe en voie de saturation / des collectivités qui affichent un souhait de s'approvisionner en produits locaux
- => mutualisation entre maraîchers et/ou installations collectives,
- => combinaison entre maraîchage diversifié et production légumière en plein champ.

2. Fédérer les maraîchers bio du territoire :

- des maraîchers intéressés par la mutualisation et mise en réseau, mais peu disponibles
- => s'appuyer sur la dynamique citoyenne et sur des organisations professionnelles, à proximité des maraîchers, pour impulser des dispositifs de mutualisation, tout en permettant aux maraîchers de garder la maîtrise de leurs outils et leur autonomie.

3. Intégrer la dimension collective dans les parcours d'installation :

- des dispositifs d'accompagnement individualisés / des besoins de collectif
- => mettre en place différents parcours d'installation (stages, tests, VAE, accompagnement à l'installation...) incluant la dimension collective, en vue de faciliter l'intégration et le développement ultérieur des pratiques collaboratives.

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

1. Contexte, enjeux & objectifs (4/4)

3 supports de concrétisation :

- **Une base de production** dans la plaine maraîchère historique de Lescure d'albigeois, sur 20 hectares, pour du maraîchage diversifié, de la culture légumière de plein champs et de la diversification (arboriculture, petit élevage, ...)
- **Un « QG »** situé dans cette même plaine maraîchère, intégrant des outils mutualisés (de production, stockage, transformation, distribution), des services supports (groupement d'employeur, comptabilité, commercialisation, ...), et des lieux de rencontres, formation et développement d'activités (tiers lieu nourricier)
- **Un réseau de fermes maraîchères associées, sur le bassin de vie de l'Albigeois,**
avec une 30aine de maraîchères et maraîchers en AB et/ou N&P

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

2. Programme d'actions (1/4)

1. Coordination :

1.1. Coordination, suivi et évaluation (en continu + Bilan & Rapport de valorisation)

> Prestation prévue par Cités sur terre, en continu de fin 2021 à fin 2023 :

- Coordination des différentes actions : calendrier, mobilisation des partenaires, des prestataires et des bénéficiaires, définition des actions, organisation logistique, évaluation en continu.
- Rédaction et mise en forme des documents de coordination, des bilans annuels de suivi et d'évaluation, et des livrables.

1.2. Mise en place de supports de communication et d'un réseau d'échange et de capitalisation d'expériences

> Prestation prévue par Cités sur terre, en continu de fin 2021 à fin 2023 :

- Mise en place et ajustement d'un support numérique collaboratif de type wiki, dédié aux échanges et à la capitalisation d'expériences.

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

2. Programme d'actions (2/4)

2. Un QG maraîcher :

2.1. Formation de bénévoles & maraîchers / modes de production en collectif & approvisionnement en restauration collective,

› Formations prévues par l'ATAG et l'APABA, en 2021 :

1. Questions relatives à l'organisation des activités agricoles en collectif
2. Questions relatives à la construction d'une filière production / commercialisation orientée vers la restauration collective

2.2. Définition du programme et du dimensionnement du QG maraîcher

› Prestation prévue par Cités sur terre + éventuels sous-traitants, de fin 2021 à juin 2022 :

L'objectif est de créer un « tiers-lieu » fédérateur regroupant un ensemble d'outils et services mutualisés pour développer le maraîchage, et plus largement la résilience alimentaire locale.

Il s'agit de définir le programme et le dimensionnement de ce QG (qui pourra être un lieu unique ou une grappe de lieux complémentaires).

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

2. Programme d'actions (3/4)

3. Un réseau des maraîchers :

> Prestations prévues par l'ATAG, l'ADEART et la FDCUMA, sur 2 saisons (2021/22 puis 2022/23) :

1. Appui à la consolidation et au développement du groupe :

= accompagnement pour définir un cadre & des règles communes, l'accueil de nouveaux arrivants, des outils d'organisation collective, une gestion des conflits, les modes de mutualisation...

2. Accompagnement technique, économique et organisationnel de projets de mutualisation d'outils et de services :

= accompagnement pour la mise en place :

- d'outils mutualisés pour la production / stockage / transformation / distribution,
- de services supports et de mutualisation (salarié.e.s en commun, parcours de formation, comptabilité, commercialisation...)

3. Échanges et expérimentations (sur la production et tout le cycle de la matière):

= échanges et capitalisation d'expériences les pratiques des différentes exploitations (semences, amendements, gestion des nuisibles, désherbage, outils, diversification...);
+ expérimentation de combinaison de modes de production ?

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

2. Programme d'actions (4/4)

4. Parcours professionnels collectifs :

= Mise au point et expérimentation d'un accompagnement en phase de test et d'installation intégrant une dimension collective

> *Prestations prévues par l'ATAG et à l'Essor Maraîcher en 2022/2023 :*

- accompagnement juridique et technique assuré par l'équipe encadrante de l'espace test l'Essor maraîcher sur une année
- accompagnement portant sur la gestion de groupe : cadre & règles communes, accueil de nouveaux arrivants, outils d'organisation collective, gestion des conflits, modes de mutualisation...

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre

De nombreux partenaires impliqués (liste non exhaustive) :

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions
SCIC TCA	Société	Structure support d'investissement
SCEA TCA	Société	Structure support de production
CUMA TCA	Société	Structure support de mutualisation
FDCUMA	Association	Technique
ATAG	Association	Technique
ADEART	Association	Technique
N&P Tarn	Association	Technique
EPLEFPA du Tarn	Etablissement public	Technique
Essor maraîcher	Association	Technique
UMR INP ENSAT / INRAE	Unité Mixte Recherche	Technique (recherche)
Lescure d'Albigeois	Commune	Politique & financier
Ville d'Albi	Commune	Politique (P.A.T.)
Grand Albigeois	Com. d'agglo.	
Pôle Territorial Albigeois Bastides	Syndicat mixte	Politique (P.A.T.)
Communauté d'agglo Gaillac - Graulhet	Com. d'agglo.	Politique (P.A.T.)
Région Occitanie	Région	Financier (Budgets participatifs)
Etat / DRJSCS Occitanie	Etat	Financier (FDVA)

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre (1/5)

Gouvernance :

La gouvernance du projet sera inspirée de celle du mouvement Terres Citoyennes Albigeoises, tout en pouvant être adaptée en fonction de l'intégration des différents partenaires :

- **Une coordination** dédiée au projet pour coordonner le groupe de bénévoles de Terres Citoyennes Albigeoises, le groupe de maraîchers impliqués, et les différents partenaires en appui au projet.
- Un **cadre collaboratif**, à mettre en place au démarrage, destiné à évoluer au fur et à mesure de la vie du projet, de l'intégration de nouveaux membres,...
- Des **groupes de travail** sur chacune des thématiques qui le nécessitent. Ils pourront être permanents ou à durée limitée.
- Des **rôles** pourront être définis et attribués, à des groupes ou binômes, en vue d'assurer la coordination interne, la représentation extérieure...

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre (2/5)

Moyens humains :

- Les bénévoles de l'association Terres Citoyennes Albigeoises,
- Le groupe des maraîchers bio du territoire,
- Les appuis techniques de différents partenaires prestataires : FDCUMA, EPLEFPA du Tarn (Lycée agricole d'Albi-Fonlabour), ADEART, ATAG...

Moyens matériels :

- pour partie déjà acquis (par ex. terres agricoles acquises par la SCIC-SA, matériel agricole de préfiguration acquis par l'association).
- pour partie à acquérir, à l'aide des sources de financement suivantes :
 - l'épargne citoyenne, mobilisable pour les investissements de terres, bâtiments, installations principalement
 - les contributions des maraîchers et structures bénéficiaires,
 - des subventions à mobiliser (via des lignes de subventions existantes...)
 - et en dernier recours, des prêts bancaires.

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre (3/5)

Budget prévisionnel

Dépenses :

Actions	Prestataire	Coût prévisionnel (€ TTC)
1. Coordination	CST	11 200
2.1. Formation bénévoles & maraîchers	ATAG & APABA	1 800
2.2. Programme & dimensionnement du QG	CST	19 900
3. Accompagnement réseau des maraîchers	ATAG	2 100
	ADEART	7 200
	FDCUMA	5 400
4. Accompagnement test & installation avec dimension collective	Essor maraîcher	6 000
	ATAG	2 800
Frais divers - reprographie		500
Total		56 900

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre (4/5)

Budget prévisionnel :

Financements :

	Financement (€ TTC)
Financements acquis	48 140
FDVA 2021	1 800
Région Occitanie	15 000
Plan de relance - DRAAF	26 340
Fondations Léa Nature & Ekibio	5 000
Financements à obtenir	8 760
Financements restant à obtenir en date du 01.12.2021	8 760
Total	56 900

I. Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

3. Modalités de mise en œuvre (5/5)

Calendrier :

- Un programme de mise en place de 2021 à 2023
- Une 1ère saison décisive d'amorçage, de septembre 2021 à juin 2022 :
 - Mise en place d'une coordination partenariale
 - Mise en place d'un site collaboratif (wiki) d'échange & capitalisation d'expérience
 - Formation des bénévoles & maraîchers
 - Etude de programmation & dimensionnement du QG maraîcher
 - Création de la CUMA maraîchage bio
 - Mise en service du 1^{er} bâtiment de la CUMA (pour le matériel de production)
 - Développement de s activités du réseau des maraîchers
 - Bilan 1ère année

II. Zoom sur la création d'une CUMA

1. Pourquoi une CUMA ? (1/3)

- Un outil nécessaire pour le pôle maraîcher de Lescure :

- outils de production (dont ceux déjà acquis par l'association)
- outils de stockage, transformation, distribution (à terme)
- irrigation (pompage, stockage tampon et adduction au droit de chaque parcelle)
- groupement d'achat

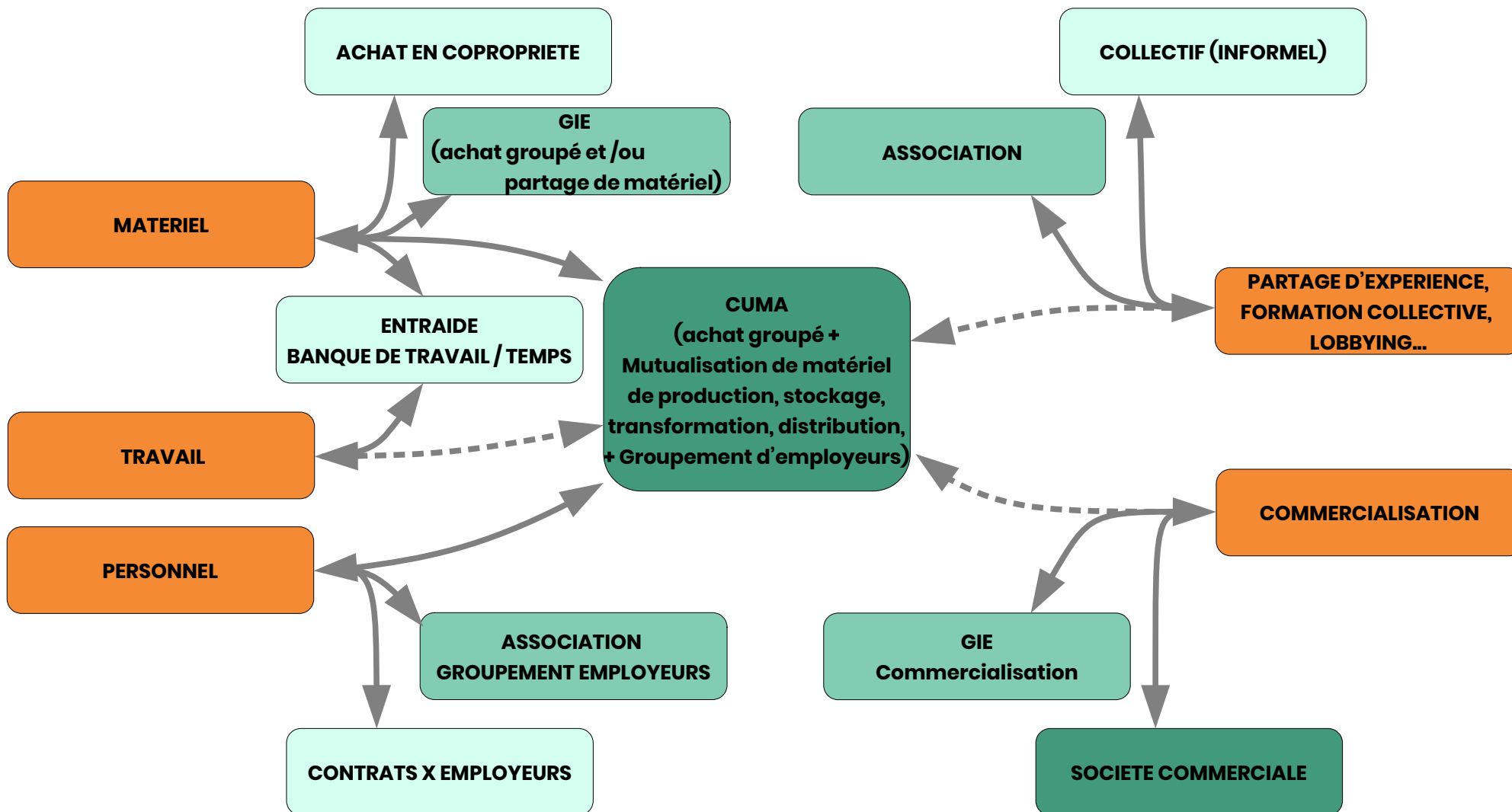
- pouvant aussi bénéficier aux maraîchers du territoire, dans une logique de réseau et de développement d'une filière locale :

- pour les outils de production (du moins une partie transportable)
- pour les outils de stockage, transformation et distribution
- pour le groupement d'achat
- ainsi que le groupement d'employeur

II. Zoom sur la création d'une CUMA

1. Pourquoi une CUMA ? (2/3)

Un outil utile pour mutualiser tout ou partie d'un certain nombre d'éléments :



II. Zoom sur la création d'une CUMA

1. Pourquoi une CUMA ? (3/3)

Un outil géré pour et par les maraîchers, de statut coopératif, intégré à un réseau, avec des possibilités de subventions et financements pour l'acquisition de matériel neuf...

... auquel *Terres Citoyennes Albigeoises* peut apporter des contributions :

- appui à la mise en place, via les prestations de CST et de la FD CUMA (à l'aide des subventions obtenues)
- transmission d'une base de matériel (tracteurs + outils acquis par l'association) avec le bénéfice d'une subvention obtenue de la Région, par l'association TCA
- mise à disposition d'un 1^{er} bâtiment à un coût optimisé grâce à la contribution des bénévoles pour sa conception & construction, par la SCIC TCA
- adhésion d'un premier associé coopérateur, utilisateur du matériel : la SCEA TCA
- possibilité d'appui financier via un apport de capital et/ou de trésorerie de la SCIC TCA

II. Zoom sur la création d'une CUMA

2. Retour sur les questionnaires

Les réponses au questionnaire... à travers 10 thèmes / sujets :

1. De manière générale : moyens de communication / organisation

Objet central de la CUMA :

2. Outils de production

3. Outils de stockage / transformation

4. Groupement d'employeurs

Organisation de la CUMA / freins et leviers :

5. Fonctionnement, gestion du matériel

6. Aspects financiers

7. Gestion du temps

Au-delà de la CUMA : besoins et envies de mutualisation :

8. Réseau et liens

9. Commercialisation

10. Groupement d'achat

III. Et maintenant ?

1. Proposition de calendrier et d'organisation

- Proposition d'organisation :

1. Un « grand groupe » des maraîchers, qui se réunit une fois par mois (au moins cet hiver)
2. Constitution de « petits groupes » thématiques de travail, qui se réunissent entre les réunions de grand groupe

- Outils de communication :

- mail : liste de discussion
- pad collaboratif et stockage d'infos ; YesWiki (pour l'instant intégré à celui de TCA, puis dissocié à terme?)

- Calendrier :

- 3 périodes de travail préparatoire en petit groupe
et 3 réunions « grand groupe » cet hiver : en janvier, février, mars.
- Objectif : AG constitutive de la CUMA en mars ?
et développement selon les priorités et l'avancement de chaque groupe...

III. Et maintenant ?

2. Constitution de groupes de projets & d'objectifs pour la prochaine fois...

= à partir des mêmes thèmes que ceux des réponses aux questionnaires ?

1. De manière générale : moyens de communication / organisation

Objet central de la CUMA :

2. Outils de production

3. Outils de stockage / transformation

4. Groupement d'employeurs

Organisation de la CUMA / freins et leviers :

5. Fonctionnement, gestion du matériel

6. Aspects financiers

7. Gestion du temps

Au-delà de la CUMA : besoins et envies de mutualisation :

8. Réseau et liens

9. Commercialisation

10. Groupement d'achat

III. Et maintenant ?

3. Quelques compléments pour la construction du projet collectif...

4 conditions de réussite pour un projet collectif...

selon l'ATAG (Association Tarnaise pour le Développement de l'Agriculture de groupe)

1. Etre au clair avec ses motivations personnelles et son projet
2. Avoir un projet commun et des valeurs et objectifs compatibles (=> *charte*)
3. Définir dès le départ son mode de fonctionnement (partage des tâches, engagements financiers, décisions et circulation de l'information) (=> *règlement intérieur*)
4. prendre soin de la relation au sein du groupe et se donner les moyens d'une communication de qualité

Besoin d'accompagnement ?

selon l'ATAG (Association Tarnaise pour le Développement de l'Agriculture de groupe)

- > Pour qui, pour quoi : Y a-t-il une vraie demande ? Bien définir et contractualiser qui est accompagné (= les limites du groupe) et l'objet de l'accompagnement humain.
- > Par qui ? Une personne tierce, externe au groupe, impartiale, et légitime (compétences = savoir théoriques + savoir être + savoir faire)

Vers un pôle et un réseau maraîchers bio albigeois

Une dynamique citoyenne & paysanne pour nourrir le territoire demain



Prochaine date de réunion : janvier 2022 ?